



NEW THERAPEUTICS FOR AGING DISEASES

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2 692 682,60 euros

Siège social : 14 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

RCS PARIS 492 002 225

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2018



SOMMAIRE

1.	Attestation du responsable du rapport financier semestriel	4
1.1	Responsable du rapport financier semestriel	4
1.2	Attestation de la personne responsable.....	4
2.	Rapport d'activité au 30 juin 2018	5
2.1	Faits marquants du 1 ^{er} semestre 2018	5
2.2	Activité et résultats de la société.....	5
2.3	Evolution et perspectives	7
2.4	Evènements survenus depuis la clôture du semestre	8
2.5	Facteurs de risques et transactions entre parties liées	9
3.	Comptes consolidés semestriels résumés établis en normes IFRS pour la période de six mois close le 30 juin 2018	10
3.1	Etat de situation financière consolidée	10
3.2	Compte de résultat consolidé	11
3.3	Etat du résultat global consolidé	11
3.4	Etat de variation des capitaux propres consolidés	12
3.5	Etat des flux de trésorerie consolidés	13
3.6	Notes aux états financiers semestriels consolidés résumés	14
4.	Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés résumés semestriels établis selon les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne.....	24

REMARQUES GENERALES

Définitions

Dans le présent Rapport Financier Semestriel, et sauf indication contraire :

- Les termes « Société » ou « Biophytis » désignent la société Biophytis SA dont le siège social est situé 14 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS, France, immatriculée au Registre de Commerce de Paris sous le numéro 492 002 225;
- Le terme « Groupe » renvoie à Biophytis SA et ses filiales Instituto Biophytis do Brasil (Brésil) et Biophytis Inc (Etats-Unis) ;
- « Rapport Financier » désigne le présent rapport financier semestriel au 30 juin 2018 ;
- « Document de Référence » désigne le document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 juillet 2018 sous le numéro R.18-0058.

A propos de BIOPHYTIS

BIOPHYTIS est une société de biotechnologie créée en 2006, spécialisée dans les maladies liées au vieillissement. Elle développe des solutions thérapeutiques innovantes sur des pathologies, sans traitement, en vue de restaurer les fonctions musculaires et visuelles. Ainsi, BIOPHYTIS concentre ses efforts de recherche et de développement dans la lutte contre la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) et la dystrophie musculaire liée à l'âge (sarcopénie). Sur ces deux pathologies particulièrement invalidantes, la société développe deux candidats médicaments au stade clinique : Sarconeos et Macuneos.

Le modèle économique de BIOPHYTIS est d'assurer la conduite des projets jusqu'à la preuve d'activité clinique chez le patient, puis de licencier les technologies pour poursuivre le développement en partenariat avec un laboratoire pharmaceutique.

Installée sur le campus de l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC, Paris), BIOPHYTIS s'appuie sur des collaborations de recherche de premier plan avec l'Université Pierre & Marie Curie, l'Institut de Myologie et l'Institut de la Vision.

BIOPHYTIS est une société cotée sur le marché Euronext Growth Paris (ALBPS ; ISIN : FR0012816825).

Pour plus d'informations : <http://www.biophytis.com>

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1.1 Responsable du rapport financier semestriel

Stanislas VEILLET, Président Directeur Général

1.2 Attestation de la personne responsable

(Art. 222-3 - 4° du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers)

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Paris, le 18 octobre 2018.

Stanislas VEILLET, Président Directeur Général

2. RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2018

2.1 Faits marquants du 1^{er} semestre 2018

Février 2018 :

- Dépôt de la demande de brevet n°18 51778 pour l'usage d'une famille de composés dans la prévention de la perte de force musculaire lors d'une immobilisation (copropriété avec SORBONNE UNIVERSITÉ). Il s'agit de la onzième famille de brevets de Biophytis.

Mars 2018 :

- Biophytis présente quatre posters et deux présentations orales sur le traitement de la sarcopénie lors de la 8ème International Conference on Frailty & Sarcopenia Research, qui se déroule à Miami, Etats-Unis.

Mai 2018 :

- La FDA accorde le statut de Médicament Orphelin au candidat médicament Sarconeos dans la Dystrophie Musculaire ou myopathie de Duchenne (DMD).
- Entrée et traitement du premier patient dans l'essai clinique de phase 2b SARA-INT du candidat-médicament Sarconeos dans la sarcopénie.
- L'EMA (European Medicines Agency) donne un avis favorable pour la désignation de Médicament Orphelin à Sarconeos, le candidat médicament dans la Dystrophie Musculaire ou myopathie de Duchenne (DMD).

Juin 2018 :

- Au 30 juin 2018, le nombre de patients suivi dans l'étude clinique SARA-OBS est de 162.

2.2 Activité et résultats de la société

2.2.1 **Activité**

Au cours du premier semestre 2018, Biophytis a poursuivi la conduite du programme clinique SARA de son candidat médicament Sarconeos dans la sarcopénie. L'ensemble des 11 centres cliniques impliqués dans l'étude SARA-OBS, étude sans administration du candidat médicament, d'observation et pré-recrutement, sont ouverts : 3 aux Etats-Unis, 1 en Belgique, 3 en France, 4 en Italie, et au 30 juin, 162 patients avaient été recrutés. Simultanément, les travaux d'obtention des autorisations réglementaires et d'ouverture des centres cliniques de l'étude de phase 2b SARA-INT ont été poursuivis qui ont permis l'ouverture du premier centre clinique en Belgique au mois de mai.

La Société a par ailleurs engagé les travaux préparatoires du programme MYODA dans la Dystrophie musculaire ou myopathie de Duchenne, lesquels ont conduit dans un premier temps à l'obtention du statut de Médicament orphelin pour Sarconeos auprès de la FDA (Food and Drug Agency) et de l'EMA (European Medicines Agency).

Enfin, l'effort de recherche a été maintenu. Un nouveau brevet a été déposé, le septième concernant la plateforme de recherche sur les activateurs du récepteur MAS dans les pathologies du muscle et du métabolisme. Quatre travaux scientifiques ont été présentés lors de la 8ème International Conference on Frailty & Sarcopenia Research, à Miami. Enfin, 1 poster a été présenté au congrès Annuel de l'Association for Research in Vision and Ophtalmology (ARVO) à Honolulu, Hawaii, en mai. Les résultats présentés démontrent le fort potentiel de Macuneos dans le traitement de la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Âge (DMLA).

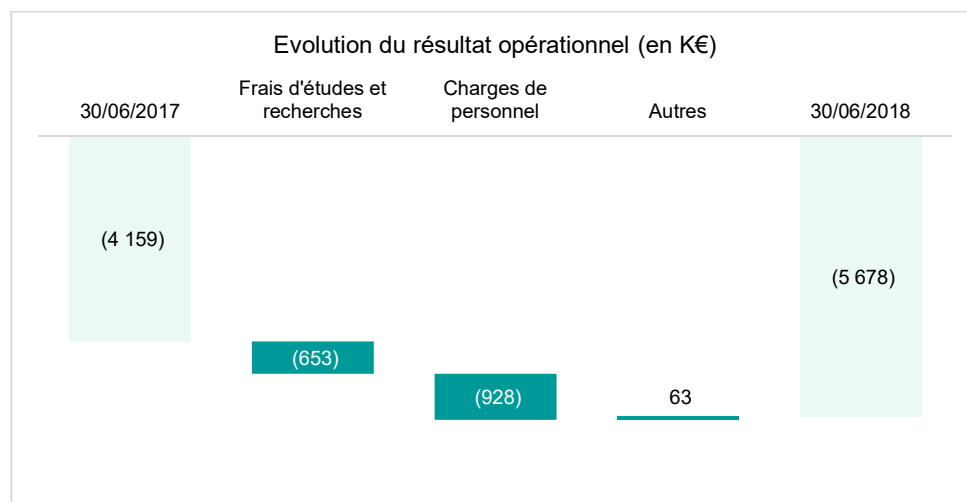
2.2.2 Gouvernance

Assemblée Générale Ordinaire tenue le 16 mai 2018 : à défaut d'un quorum suffisant, les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire n'ont pu être mises au vote. Le Conseil d'Administration a décidé qu'une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire se tiendrait, sur seconde convocation, le 4 juin. Les actionnaires ont approuvé l'ensemble des résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire, et notamment celles ratifiant le renouvellement des mandats de Madame Nadine Coulm, de Messieurs Jean-Gérard Galvez et Stanislas Veillet, ainsi que la nomination de Messieurs Eric Rowinsky et Dimitri Batsis en qualité d'administrateurs indépendants pour une durée de trois ans. Le Conseil d'Administration qui s'est tenu suite à l'Assemblée Générale, a reconduit Stanislas Veillet en tant que Président.

Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 4 juin 2018 : les actionnaires ont approuvé l'ensemble des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire, et notamment celles ratifiant les délégations de pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières et les autorisations à conférer au conseil d'administration à l'effet de décider l'exercice de divers instruments financiers.

2.2.3 Charges opérationnelles

Le résultat opérationnel du Groupe s'établit à – 5 678 K€ au 30 juin 2018 contre – 4 159 K€ au 30 juin 2017.



Cette évolution s'explique essentiellement par :

- Une hausse des frais d'études et recherche en hausse de 653 K€ par rapport au 1^{er} semestre 2017 en lien notamment avec l'avancement du programme clinique SARA et la conduite simultanée des études SARA-OBS et SARA-INT.
- Une hausse des charges de personnel de 928 K€ par rapport au 1^{er} semestre 2017 en lien notamment à la hausse de l'effectif moyen.

(montants en milliers d'euros)	30/06/2017	30/06/2018	Var.
Salaires et charges sociales	(1 109)	(1 991)	(882)
Paiements fondés sur des actions	(193)	(240)	(47)
Charges de personnel	(1 302)	(2 231)	(928)

2.2.4 Résultat financier

Le résultat financier s'élève à - 12 K€ au 30 juin 2018 contre - 854 K€ au 30 juin 2017, soit une amélioration de 842 K€. Cette évolution est essentiellement liée à l'absence de tirage sur la ligne de financement mise en place avec Bracknor Fund Limited au cours du 1^{er} semestre 2018.

2.2.5 Trésorerie et placements liquides

La trésorerie et les placements liquides du Groupe s'élèvent à 14,1 M€ au 30 juin 2018 contre 19,9 M€ au 31 décembre 2017. Cette évolution s'explique essentiellement par une consommation de trésorerie de 6,1 M€ liée aux activités opérationnelles (efforts de recherche) du Groupe.

Eléments sélectionnés des comptes consolidés semestriels résumés (montants en milliers d'euros)	30/06/2017 6 mois	30/06/2018 6 mois
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles dont	(5 100)	(6 110)
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement	(3 927)	(5 355)
(-) Variation du besoin en fonds de roulement (nette des dépréciations de créances clients et stocks)	1 173	755
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement dont	(70)	(30)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(70)	(30)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement dont	6 493	405
Augmentation de capital nette de la conversion des obligations	3 735	-
Frais relatifs à l'augmentation de capital	(209)	-
Emission d'emprunts obligataires	3 000	-
Autres flux (émission, remboursement d'emprunts...)	(33)	405
Incidences des variations des cours de devises	(3)	(1)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie	1 320	(5 736)

2.3 Evolution et perspectives

La société entend poursuivre ses trois programmes de développement clinique :

Développement de Sarconeos dans la sarcopénie : étude clinique de phase 2b SARA-INT

L'étude de Phase 2b SARA-INT, conduite en double-aveugle contrôlée par placebo, inclura environ 334 patients. 7 centres cliniques sont déjà ouverts en Belgique et aux Etats-Unis, et la Société attend les autorisations des agences réglementaires française et italienne. Plus de 200 patients ont d'ores et déjà été recrutés dans le cadre de l'étude SARA-OBS qui regroupe 11 centres cliniques en Europe (Belgique, France et Italie) et aux Etats-Unis. 60 patients ont déjà terminé l'étude observationnelle et sont prêts à rejoindre l'étude interventionnelle. Le reste des patients sera recruté dans 11 nouveaux centres cliniques sur le point d'être ouverts spécifiquement pour SARA-INT. La Société prévoit de finir le recrutement au 1er semestre 2019.

Développement de Sarconeos dans la myopathie de Duchenne : programme clinique MYODA

Sarconeos a reçu le statut de médicament orphelin attribué par la FDA (Food and Drug Administration, USA) et l'EMA (European Medicines Agency) dans la myopathie de Duchenne. Ce statut permettra à Biophytis de bénéficier de nombreuses mesures d'incitation pour le développement de son candidat médicament, notamment une exclusivité commerciale de 10 ans dans la Communauté Européenne et 7 ans aux USA. La société a transmis une demande d'avis scientifique sur le protocole clinique à la FDA et à l'EMA, et envisage d'obtenir les autorisations réglementaires de l'étude MYODA-PK de sécurité et pharmacocinétique chez les patients au 1er semestre 2019.

Développement de Macuneos dans la DMLA : programme clinique MACA

La société poursuit actuellement les travaux de scale-up industriel pour produire les lots cliniques du candidat médicament Macuneos. Elle entend transmettre une demande d'avis scientifique sur le programme clinique à la FDA et à l'EMA au premier trimestre 2019, et obtenir les autorisations réglementaires de l'étude MACA-PK de sécurité et de pharmacocinétique au 1er semestre 2019.

2.4 Evènements survenus depuis la clôture du semestre

Juillet 2018 :

- Nomination du Docteur Samuel Agus au poste de Directeur Médical, en remplacement de Susanna Del Signore. Il est basé à Cambridge, Massachussetts (Etats-Unis) où la société souhaite développer ses équipes cliniques afin d'accompagner le développement et le suivi de ses essais cliniques aux Etats-Unis. Docteur en médecine (The Hebrew University of Jerusalem) et titulaire de deux doctorats en neurologie et biostatistiques de l'université de Tel Aviv, Samuel Agus a plus de 15 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique. Il a occupé des postes de premier plan et a fait ses preuves dans le développement clinique au sein de biotechs et de grands groupes pharmaceutiques tels que Teva Pharmaceuticals Industries, Solvay Pharmaceuticals puis Abbott Laboratories, Shire Pharmaceuticals et Lundbeck. Depuis avril 2017 Vice-Président de Hansa Medical AB.

Septembre 2018 :

- Le 10 septembre 2018, la Société a conclu un « *venture loan agreement* » avec Kreos Capital V (UK) Ltd (« KREOS ») tenant lieu de contrat cadre organisant l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant pouvant atteindre 10 M€, l'émission de 442 477 bons de souscription d'actions dans le cadre de la tranche A (BSA_{2018-KREOS}) et le nantissement partiel du fonds de commerce de la Société au bénéfice de KREOS.
 - L'emprunt obligataire permet une levée de fonds potentielle de 10 M€ par voie d'émission de 10 millions d'obligations (non convertibles) d'une valeur nominale de 1€

l'une. Il est divisé en quatre tranches de 2,5 M€ chacune. Les dates d'émission sont établies à date de signature de l'accord, au plus tard le 30 septembre 2018 pour les deux premières tranches, puis au dernier trimestre 2018, et au premier trimestre 2019, avec possibilité de décaler l'un des tirages au deuxième trimestre 2019. Chacune des tranches porte un intérêt annuel de 10%. Les tranches seront remboursées en 36 mensualités, après un différé de remboursement du montant nominal, à partir d'avril 2019. Les tranches A et B ont été émises le 10 septembre 2018.

- Chaque bon de souscription d'actions (BSA_{2018-KREOS}) émis au profit de KREOS dans le cadre de la tranche A donne droit de souscrire à une action nouvelle de la Société. Ils sont exerçables pendant une période de 7 ans à compter de leur émission au prix de 2,67 €.
- Le nantissement d'une partie du fonds de commerce de la Société a été consenti.

2.5 Facteurs de risques et transactions entre parties liées

2.5.1 Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont de même nature que ceux qui sont exposés au chapitre 4 « Facteurs de risque » du Document de référence enregistré par l'autorité des Marchés Financiers le 23 juillet 2018 sous le numéro R.18-0058.

2.5.2 Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont de même nature que celles présentées au chapitre 19 « Opérations avec des apparentés » du Document de Référence.

3. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES ETABLIS EN NORMES IFRS POUR LA PERIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2018

3.1 Etat de situation financière consolidée

(montants en milliers d'euros)	NOTES	31/12/2017	30/06/2018
ACTIF			
Brevets et logiciels	3	2 009	1 955
Immobilisations corporelles	4	313	285
Autres actifs financiers non courants		190	119
Total actifs non courants		2 512	2 359
Autres créances	5	3 578	4 803
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	19 857	14 121
Total actifs courants		23 435	18 924
TOTAL ACTIF		25 947	21 283
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital	7	2 693	2 693
Primes d'émission et d'apport		44 708	44 708
Actions propres		(138)	(182)
Ecarts de conversion		(0)	(6)
Réserves - attribuables aux actionnaires de Biophytis		(14 636)	(25 844)
Résultat - attribuable aux actionnaires de Biophytis		(11 408)	(5 690)
Capitaux propres - attribuables aux actionnaires de Biophytis		21 219	15 679
Intérêts ne conférant pas le contrôle		(31)	(31)
Total capitaux propres		21 188	15 648
Passifs			
Engagements envers le personnel		114	140
Dettes financières non courantes	9	708	1 003
Total passifs non courants		822	1 143
Dettes financières courantes	9	305	383
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10.1	2 401	2 920
Dettes fiscales et sociales	10.2	1 118	1 109
Autres créditeurs et dettes diverses		113	80
Total passifs courants		3 937	4 492
TOTAL PASSIF		25 947	21 283

3.2 Compte de résultat consolidé

(montants en milliers d'euros, excepté pour les données relatives aux actions)		30/06/2017 6 mois	30/06/2018 6 mois
	NOTES		
Chiffre d'affaires		-	-
Coût des ventes		-	-
Marge brute		-	-
Frais de recherche et développement, net	11.1	(2 912)	(4 136)
Frais généraux et administratifs	11.2	(1 247)	(1 542)
Résultat opérationnel		(4 159)	(5 678)
Charges financières		(1 580)	(21)
Produits financiers		16	9
Variation de la juste valeur du dérivé passif		710	-
Résultat financier	12	(854)	(12)
Résultat avant impôts		(5 013)	(5 690)
Charge d'impôts		-	-
Résultat net (perte)		(5 013)	(5 690)
Attribuable aux actionnaires de Biophytis		(5 013)	(5 690)
Intérêts ne conférant pas le contrôle		0	0
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		7 078 774	13 463 413
Résultat de base par action (€/action)	13	(0,71)	(0,42)
Résultat dilué par action (€/action)	13	(0,71)	(0,42)

3.3 Etat du résultat global consolidé

(montants en milliers d'euros)		30/06/2017 6 mois	30/06/2018 6 mois
Résultat net (perte)		(5 013)	(5 690)
<i>Eléments non recyclables en résultat</i>			
Ecart actuariels		15	(11)
<i>Eléments recyclables en résultat</i>			
Ecart de conversion		(3)	(6)
Résultat global (perte)		(5 001)	(5 707)
Attribuable aux actionnaires de Biophytis		(5 001)	(5 707)
Intérêts ne conférant pas le contrôle		(0)	(0)

3.4 Etat de variation des capitaux propres consolidés

(montants en milliers d'euros, excepté pour les données relatives aux actions)	NOTES	Capital - nombre d'action	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultat	Réserve de conversion	Actions propres	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 31 décembre 2016		6 223 501	1 245	19 583	(16 124)	4	(158)	4 550	(30)	4 520
Résultat 06/2017 (perte)		-	-	-	(5 013)	-	-	(5 013)	0	(5 013)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	15	(3)	-	12	(0)	12
Résultat global		-	-	-	(4 998)	(3)	-	(5 001)	(0)	(5 001)
Emission d'actions		1 310 431	262	3 473	-	-	-	3 735	-	3 735
Conversion des obligations		1 385 085	277	3 284	-	-	-	3 561	-	3 561
Emission de BSA sur emprunt obligataire		-	-	-	215	-	-	215	-	215
Actions propres acquises		-	-	-	(24)	-	11	(13)	-	(13)
Paiements fondés sur des actions	8	-	-	-	191	-	-	191	-	191
Frais d'augmentation de capital		-	-	(209)	-	-	-	(209)	-	(209)
Au 30 juin 2017		8 919 017	1 784	26 131	(20 740)	1	(147)	7 029	(30)	6 999
Au 31 décembre 2017		13 463 413	2 693	44 708	(26 044)	(0)	(138)	21 219	(31)	21 188
Résultat 06/2018 (perte)		-	-	-	(5 690)	-	-	(5 690)	0	(5 690)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	(11)	(6)	-	(17)	-	(17)
Résultat global		-	-	-	(5 701)	(6)	-	(5 707)	0	(5 707)
Actions propres acquises		-	-	-	(28)	-	(44)	(72)	-	(72)
Paiements fondés sur des actions	8	-	-	-	239	-	-	239	-	239
Au 30 juin 2018		13 463 413	2 693	44 708	(31 534)	(6)	(182)	15 679	(31)	15 648

3.5 Etat des flux de trésorerie consolidés

(montants en milliers d'euros)	NOTES	30/06/2017 6 mois	30/06/2018 6 mois
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles			
Résultat net		(5 013)	(5 690)
Elimination des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	3, 4	100	111
Dotations aux provisions, nettes des reprises		6	16
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	8	193	240
Intérêts financiers bruts versés		1	3
Variation de la juste valeur du dérivé		(710)	-
Intérêts sur comptes de placement		(2)	(6)
Autres (actualisation / désactualisation des avances, impact du coût amorti...)		1 498	(29)
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement		(3 927)	(5 355)
(-) Variation du besoin en fonds de roulement (nette des dépréciations de créances clients et stocks)		1 173	755
<i>(Diminution) augmentation des autres actifs financiers non courants</i>		(0)	(0)
<i>(Diminution) augmentation des autres créances</i>		600	1 226
<i>Diminution (augmentation) des dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>		536	(513)
<i>Diminution (augmentation) des dettes fiscales et sociales</i>		(30)	9
<i>Diminution (augmentation) des autres créditeurs et dettes diverses</i>		67	33
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles		(5 100)	(6 110)
Flux de trésorerie générés par les opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	3, 4	(70)	(30)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(70)	(30)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Augmentation de capital nette de la conversion des obligations		3 735	-
Frais relatifs à l'augmentation de capital		(209)	-
Encaissement d'avances remboursables, net des remboursements	9.1	(1)	442
Emission d'emprunts, net des remboursements	9.3	(15)	(15)
Intérêts financiers bruts versés		(1)	(4)
Emission d'emprunts obligataires	9.2	3 000	-
Intérêts sur compte de placement		2	6
Remboursements de locations financement	9.4	(22)	(23)
Variation des concours bancaires courants	9	4	(1)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		6 493	405
Incidences des variations des cours de devises		(3)	(1)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie		1 320	(5 736)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	6	3 066	19 857
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	6	4 386	14 121

3.6 Notes aux états financiers semestriels consolidés résumés

(Sauf indication contraire, les états financiers semestriels consolidés résumés sont présentés en milliers d'euros. Certains montants peuvent être arrondis pour le calcul de l'information financière contenue dans les états financiers semestriels consolidés résumés. En conséquence, les totaux dans certains tableaux peuvent ne pas correspondre exactement à la somme des chiffres précédents.)

Note 1 : Information générale relative à la Société

Créée en Septembre 2006, Biophytis est une entreprise biopharmaceutique qui développe de potentielles nouvelles classes de médicaments dans le traitement de maladies dégénératives liées à l'âge, en particulier celles affectant les fonctions musculaires et visuelles.

Biophytis est une société anonyme et son siège social est situé 14, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, France (Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 492 002 225 RCS).

Biophytis et ses filiales sont dénommées ci-après « **Biophytis** », la « **Société** » ou le « **Groupe** ».

Les informations suivantes constituent les notes aux états financiers semestriels consolidés résumés pour la période de 6 mois close le 30 juin 2018 avec une information comparative pour la période de 6 mois close le 30 juin 2017.

Les **états financiers semestriels consolidés résumés** ont été préparés sous la responsabilité de la direction de la Société et ont été autorisés à la publication par le conseil d'administration du 18 octobre 2018.

Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Déclaration de conformité

Les états financiers semestriels consolidés résumés ont été préparés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date de préparation des états financiers, et ce pour l'ensemble des périodes présentées.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS) et les interprétations des comités d'interprétation (IFRS Interpretations Committee, ou IFRS IC, et Standing Interpretations Committee, ou SIC).

Ces états financiers semestriels consolidés résumés pour la période de 6 mois clos le 30 juin 2018 ont été préparés conformément à IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB).

La norme IAS 34 permet la présentation d'une sélection de notes explicatives. Les états financiers semestriels consolidés résumés n'incluent pas l'ensemble des notes requises pour les états financiers annuels et doivent donc être complétés par la lecture des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (les « états financiers annuels »).

2.2 Continuité d'exploitation

Malgré la perte réalisée sur le 1^{er} semestre 2018 s'élevant à 5,7 M€, le Conseil d'administration a arrêté les comptes en retenant l'hypothèse de continuité d'exploitation.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles au 30 juin 2018 s'élèvent à 14,1 M€. La Société estime que ce montant est suffisant pour couvrir les besoins de trésorerie de la Société pour les 12 prochains mois.

Pour couvrir ses besoins futurs, la Société dispose par ailleurs des instruments suivants :

- la ligne de financement mise en place avec Bracknor Fund Limited en avril 2017 (cf. Note 9.2) pouvant donner lieu à un financement additionnel de 9 M€.
- l'emprunt obligataire mis en place avec Kreos Capital V (UK) Ltd (« KREOS ») en septembre 2018 (cf. Note 16) pouvant atteindre 10 M€.

2.3 Principes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour le Groupe au 1^{er} janvier 2018 :

- IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients, y compris les amendements et clarifications publiés.
- IFRS 9 - Instruments Financiers
- Amendements à IFRS 2 - Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions
- IFRIC 22 - Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée

Aucune de ces normes n'a eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de la Société.

Les normes, amendements de normes et interprétations récemment publiés qui pourraient être applicables à la Société sont les suivants :

- IFRS 16 - Locations, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019 ;
- IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux, non encore adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2018 ;
- Amendements à IAS 19 - Modification, réduction ou liquidation d'un régime, non encore adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2018.

La Société est actuellement en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes et n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers à l'exception de l'application de la norme IFRS 16 qui aligne la comptabilisation des contrats de location simple sur celle des contrats de location-financement (par la comptabilisation au bilan d'une dette au titre des loyers futurs et d'un actif au titre du droit d'utilisation).

2.4 Conversion des états financiers en devises étrangères

Les taux de change utilisés pour la préparation des états financiers semestriels consolidés sont les suivants :

TAUX DE CHANGE (devise pour 1 €)	Taux de clôture		Taux moyen	
	31/12/2017	30/06/2018	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2018
BRL	3,9729	4,4876	3,4393	4,1417
USD	1,1993	1,1658	1,0825	1,2108

2.5 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers semestriels consolidés résumés, les principaux jugements effectués par la direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Note 3 : Brevets et logiciels

(montants en milliers d'euros)	Brevets	Logiciels	Total
VALEURS BRUTES			
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	2 300	6	2 306
Acquisition	-	6	6
Etat de la situation financière au 30 juin 2018	2 300	12	2 312
AMORTISSEMENTS			
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	294	3	297
Augmentation	59	1	60
Etat de la situation financière au 30 juin 2018	353	4	357
VALEURS NETTES COMPTABLES			
Au 31 décembre 2017	2 006	3	2 009
Au 30 juin 2018	1 947	8	1 955

Il n'y a pas eu d'indice de pertes de valeur au cours des périodes présentées en application de la norme IAS 36.

Note 4 : Immobilisations corporelles

(montants en milliers d'euros)	Matériels et Outillages	Matériels et Outillages (location - financement)	Installations et agencements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	Total
VALEURS BRUTES					
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	256	181	60	63	560
Acquisition	10	-	-	14	24
Impact de change	(8)	-	(2)	(1)	(11)
Etat de la situation financière au 30 juin 2018	258	181	58	76	573
AMORTISSEMENTS					
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	127	71	22	27	247
Augmentation	16	18	8	9	51
Impact de change	(9)	-	(1)	(0)	(10)
Etat de la situation financière au 30 juin 2018	134	89	29	36	288
VALEURS NETTES COMPTABLES					
Au 31 décembre 2017	129	110	38	36	313
Au 30 juin 2018	124	92	29	40	285

Il n'y a pas eu d'indice de pertes de valeur au cours des périodes présentées en application de la norme IAS 36.

Note 5 : Autres créances

(montants en milliers d'euros)	31/12/2017	30/06/2018
Crédit d'impôt recherche (1)	2 549	3 928
Crédit impôt compétitivité emploi ("CICE")	9	3
Taxe sur la valeur ajoutée	709	587
Charges constatées d'avance	251	236
Fournisseurs - acomptes versés	49	38
Divers	11	11
Total autres créances	3 578	4 803

(1) Le **Crédit Impôt Recherche (« CIR »)** au 30 juin 2018 inclut le CIR de l'exercice 2017 (2 549 K€) ainsi que le CIR estimé pour le 1^{er} semestre 2018 (1 379 K€).

Le CIR est estimé sur la base des dépenses encourues et éligibles au crédit d'impôt.

La Société a demandé en 2018 le remboursement du CIR 2017.

Note 6 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

(montants en milliers d'euros)	31/12/2017	30/06/2018
Comptes bancaires	9 856	4 121
Dépôts à terme	10 001	10 000
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	19 857	14 121

A la clôture des périodes présentées, la Société détient deux dépôts à terme avec une maturité d'un mois et dont les valeurs nominales respectives sont de 7 000 K€ et 3 000 K€.

Note 7 : Capital

Le capital social s'élève à 2 692 683 € au 30 juin 2018 et est divisé en 13 463 413 actions totalement libérées d'une valeur nominale de 0,20 €.

Il n'a pas varié au cours du 1^{er} semestre 2018.

Note 8 : Bons de souscriptions d'actions et bons de souscriptions d'actions de parts de créateurs d'entreprise**Bons de souscription d'actions attribués à des investisseurs**Evolution du nombre de bons en circulation

Type	Date d'attribution	Nombre de bons en circulation				30/06/2018	Nombre maximum d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2017	Attribués	Exercés	Caducs		
BSA _{2015D}	10/07/2015	189 748	-	-	-	189 748	189 748
Total		189 748	-	-	-	189 748	189 748

Bons de souscription d'actions (« BSA »)Evolution du nombre de bons en circulation

Type	Date d'attribution	Nombre de bons en circulation				30/06/2018	Nombre maximum d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2017	Attribués	Exercés	Caducs		
BSA ₂₀₁₅	04/08/2015	48 000	-	-	-	48 000	48 000
BSA ₂₀₁₇	21/07/2017	72 000	-	-	-	72 000	72 000
Total		120 000	-	-	-	120 000	120 000

Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE »)Evolution du nombre de bons en circulation

Type	Date d'attribution	Nombre de bons en circulation				30/06/2018	Nombre maximum d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2017	Attribués	Exercés	Caducs		
BSPCE ₂₀₁₅₋₁	22/05/2015	152 000	-	-	-	152 000	152 000
BSPCE ₂₀₁₅₋₂	23/09/2015	384 500	-	-	-	384 500	384 500
BSPCE ₂₀₁₅₋₃	04/12/2015	20 000	-	-	-	20 000	20 000
BSPCE ₂₀₁₅₋₄	15/03/2016	39 700	-	-	-	39 700	39 700
BSPCE ₂₀₁₇₋₁	21/07/2017	227 000	-	-	-	227 000	227 000
BSPCE ₂₀₁₇₋₂	21/07/2017	127 000	-	-	-	127 000	127 000
Total		950 200	-	-	-	950 200	950 200

Charges liées aux paiements fondés sur des actions comptabilisées aux 30 juin 2017 et 30 juin 2018

Type	30/06/2017				30/06/2018			
	Coût probabilisé du plan à date	Charge cumulée à l'ouverture	Charge de la période	Charge cumulée à date	Coût probabilisé du plan à date	Charge cumulée à l'ouverture	Charge de la période	Charge cumulée à date
BSPCE ₂₀₁₅₋₂	2 429	2 095	172	2 267	2 429	2 429	-	2 429
BSPCE ₂₀₁₅₋₃	78	67	6	73	78	78	-	78
BSPCE ₂₀₁₅₋₄	83	59	13	72	83	78	5	83
BSPCE ₂₀₁₇₋₁	-	-	-	-	347	188	80	268
BSPCE ₂₀₁₇₋₂	-	-	-	-	421	184	154	338
Total			191				239	

Note 9 : Emprunts et dettes financières

(montants en milliers d'euros)	31/12/2017	30/06/2018
Avances remboursables	661	1 003
Dettes financières - location financement	47	-
Dettes financières non courantes	708	1 003
Avances remboursables	228	298
Emprunts et dettes financières diverses	23	8
Dettes financières - location financement	47	71
Concours bancaires courants	7	6
Dettes financières courantes	305	383
Total dettes financières	1 013	1 386

Réconciliation valeur de remboursement / valeur au bilan

(montants en milliers d'euros)	Valeur de remboursement		Coût amorti	Valeur au bilan au 30/06/2018
	31/12/2017	30/06/2018		
Avances remboursables	966	1 408	(107)	1 301
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23	8	-	8
Dettes financières - location financement	94	71	-	71
Concours bancaires courants	7	6	-	6
Total dettes financières	1 090	1 493	(107)	1 386

Ventilation des dettes financières par échéances, en valeur de remboursement

(montants en milliers d'euros)	30/06/2018	Courant < 1 an	Non courant	
			De 1 à 5 ans	> 5 ans
Avances remboursables	1 408	304	1 104	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8	8	-	-
Dettes financières - location financement	71	71	-	-
Concours bancaires courants	6	6	-	-
Total dettes financières	1 493	389	1 104	-

9.1 Avances remboursables

(montant en milliers d'euros)	OSEO - Quinolnia	OSEO- Sarcob	BPI - BIO 101	Total
Au 31 décembre 2017	114	228	547	889
(+) Encaissement	-	-	500	500
(-) Remboursement	(45)	(13)	-	(58)
Subventions	-	-	(45)	(45)
Charges financières	3	3	9	15
Au 30 juin 2018	72	218	1 011	1 301

Le 5 juin 2018, la Société a perçu 500 K€ de BPI France au titre de l'avance remboursable pour la « production des lots cliniques, phase préclinique réglementaire et clinique de phase 1 de BIO101 pour le traitement de l'obésité sarcopénique ».

9.2 Emprunts obligataires**Obligations Remboursables en Numéraire ou en Actions Nouvelles ou Existantes assorties de Bons de Souscription d'Actions (« ORNANEBSA ») émises au profit de Bracknor Fund Limited**

Le 3 avril 2017, la Société a signé un contrat d'ORNANEBSA avec Bracknor Fund Limited permettant une levée de fonds potentielle de 15 M€, à la discrétion de la Société.

Le Conseil d'administration a décidé l'émission :

- D'une première tranche de 300 ORNANEBSA ainsi que de 30 ORNANE au titre de la commission d'engagement le 15 mai 2017 ;
- D'une deuxième tranche de 300 ORNANEBSA le 7 juillet 2017.

La Société n'a pas procédé à l'émission de tranches d'ORNANEBSA au cours du 1er semestre 2018.

Au 30 juin 2018, elle a ainsi la possibilité d'émettre 900 bons d'émission supplémentaires au profit de Bracknor Fund Limited, susceptibles de donner lieu à un emprunt obligataires d'un montant maximum additionnel de 9 M€ sous réserve que la précédente tranche émise soit intégralement remboursée.

9.3 Dettes auprès des établissements de crédit

(montants en milliers d'euros)	OSEO - Prêt participatif
Au 31 décembre 2017	23
(-) Remboursement	(15)
Au 30 juin 2018	8

9.4 Dettes financières – location financement

(montants en milliers d'euros)	Dettes financières - Contrats de location financement	Part courante	Part non courante	
			de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Au 31 décembre 2017	94	47	47	-
(-) Remboursement	(23)			
Au 30 juin 2018	71	71	-	-

Note 10 : Autres passifs courants

10.1 Dettes fournisseurs

(montants en milliers d'euros)	31/12/2017	30/06/2018
Fournisseurs recherche et développement	2 032	2 265
Fournisseurs frais généraux	369	655
Total dettes fournisseurs	2 401	2 920

10.1 Dettes fiscales et sociales

(montants en milliers d'euros)	31/12/2017	30/06/2018
Personnel et comptes rattachés	375	499
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	478	365
Autres impôts, taxes et versements assimilés	265	245
Total dettes fiscales et sociales	1 118	1 109

Note 11 : Charges opérationnelles par fonction

11.1 Frais de recherche et Développement

(montants en milliers d'euros)	30/06/2017	30/06/2018
Charges de personnel	(850)	(1 540)
Autres achats et charges externes	(3 000)	(3 927)
Divers	(86)	(93)
Frais de recherche et développement	(3 936)	(5 560)
Crédit d'impôt recherche	1 019	1 379
Subventions	5	45
Subventions	1 024	1 424
Frais de recherche et développement, nets	(2 912)	(4 136)

11.2 Frais généraux et administratifs

(montants en milliers d'euros)	30/06/2017	30/06/2018
Charges de personnel	(452)	(691)
Autres achats et charges externes	(750)	(831)
Divers	(44)	(20)
Frais généraux et administratifs	(1 247)	(1 542)

11.3 Charges de personnel

(montants en milliers d'euros)	30/06/2017	30/06/2018
Salaires et charges sociales	(1 109)	(1 991)
Paielements fondés sur des actions	(193)	(240)
Charges de personnel	(1 302)	(2 231)

L'effectif moyen de la Société s'élève à 19 au cours du 1^{er} semestre 2018 contre 13 au cours du 1^{er} semestre 2017.

Note 12 : Produits et charges financiers nets

(montants en milliers d'euros)	30/06/2017	30/06/2018
Autres charges financières	(24)	(19)
Coût amorti des emprunts obligataires	(1 545)	-
Variation de la juste valeur du dérivé passif	710	-
Autres produits financiers	2	6
(Pertes) et gains de change	3	1
Résultat financier	(854)	(12)

L'amélioration du résultat financier s'explique par l'absence de tirage sur la ligne de financement mise en place avec Bracknor Fund Limited (ORNANEBSA) au cours du 1^{er} semestre 2018. Conformément à IAS 39, la composante dette avait été évaluée selon la méthode du coût amorti et l'option de conversion comptabilisée en dérivé passif. La décote de 8%, assimilée à une prime de remboursement implicite, avait également été constatée en charges financières.

Note 13 : Résultat par action

	30/06/2017	30/06/2018
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	7 078 774	13 463 413
Résultat net de la période (en milliers d'euros)	(5 013)	(5 690)
Résultat de base par action (€/action)	(0,71)	(0,42)
Résultat dilué par action (€/action)	(0,71)	(0,42)

Note 14 : Parties liées

14.1 Rémunérations des mandataires sociaux et du management

(montants en milliers d'euros)	30/06/2017	30/06/2018
Rémunérations fixes dues	366	518
Rémunérations variables dues	83	147
Avantages en nature	6	10
Jetons de présence	27	61
Paielements fondés sur des actions	193	211
Total rémunération des dirigeants	675	947

Note 15 : Engagements hors bilan

Dans le cadre du « *venture loan agreement* » signé avec Kreos Capital V (UK) Ltd (« KREOS ») le 10 septembre 2018 (cf. Note 16. Evènements post clôture), la Société a octroyé à KREOS les sûretés et engagements suivants :

- Nantissement d'une partie du fonds de commerce au profit de KREOS,
- Engagement de la Société à ne pas contracter d'endettement financier sans obtenir l'autorisation préalable de KREOS à l'exception (a) d'emprunts inférieurs à 100 K€ dans le cadre du financement de l'activité courante de la Société, (b) d'avances auprès de BPI France (ou autres organismes publics) pour le financement de la recherche et du développement, (c) d'emprunts résultant de la vente ou de la cession bail de biens immobiliers,
- Engagement de la Société à ne procéder à aucun nantissement ou cessions de droits du fonds de commerce non nanti sans obtenir l'autorisation préalable de KREOS.

Les autres engagements hors bilan existants au 31 décembre 2017 n'ont pas changé de façon significative.

Note 16 : Evènements post clôture

Septembre 2018 :

- Le 10 septembre 2018, la Société a conclu un « *venture loan agreement* » avec Kreos Capital V (UK) Ltd (« KREOS ») tenant lieu de contrat cadre organisant l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant pouvant atteindre 10 M€, l'émission de 442 477 bons de souscription d'actions dans le cadre de la tranche A (BSA_{2018-KREOS}) et le nantissement partiel du fonds de commerce de la Société au bénéfice de KREOS.
 - L'emprunt obligataire permet une levée de fonds potentielle de 10 M€ par voie d'émission de 10 millions d'obligations (non convertibles) d'une valeur nominale de 1€ l'une. Il est divisé en quatre tranches de 2,5 M€ chacune. Les dates d'émission sont établies à date de signature de l'accord, au plus tard le 30 septembre 2018 pour les deux premières tranches, puis au dernier trimestre 2018, et au premier trimestre 2019, avec possibilité de décaler l'un des tirages au deuxième trimestre 2019. Chacune des tranches porte un intérêt annuel de 10%. Les tranches seront remboursées en 36 mensualités, après un différé de remboursement du montant nominal, à partir d'avril 2019. Les tranches A et B ont été émises le 10 septembre 2018.
 - Chaque bon de souscription d'actions (BSA_{2018-KREOS}) émis au profit de KREOS dans le cadre de la tranche A donne droit de souscrire à une action nouvelle de la Société. Ils sont exerçables pendant une période de 7 ans à compter de leur émission au prix de 2,67 €.
 - Le nantissement d'une partie du fonds de commerce de la Société a été consenti.

4. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES RESUMES SEMESTRIELS ETABLIS SELON LES NORMES IFRS TELLES QU'ADOPTÉES DANS L'UNION EUROPEENNE

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine Cedex

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First - TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Biophytis
Période du 1er janvier au 30 juin 2018

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés

Monsieur le Président de la société Biophytis,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Biophytis et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de celle-ci, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2018, tels que joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 « Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes consolidés semestriels résumés qui expose les hypothèses sous-tendant l'application du principe de continuité d'exploitation.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 18 octobre 2018

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International
Laurent Bouby

ERNST & YOUNG et Autres
Frédéric Martineau